

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
- Conditions d'accès	5
- Pédagogie	5
- Evaluation au cours de la formation	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Gestion et contacts	5
- Organisation pratique	6

APPDRT - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'approfondissement en droit vous offre un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en droit mais également d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

Il présente surtout pour tout étudiant qui le choisit, l'occasion de réaliser un stage de la pratique juridique et de vous initier à la recherche en droit à l'occasion de travaux collaboratifs.

APPDRT - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans d'autres champs du droit et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant du droit.

L'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en droit pourra faciliter éventuellement le choix de la finalité et/ou des options de son futur master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains champs de la discipline de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité et/ou d'options de son master).
2. Développer une réflexion approfondie au sujet de problématiques concrètes en droit relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences juridiques.
4. Réaliser une première expérience de travail en groupe permettant de s'initier à la recherche en discipline.
5. Réaliser une première expérience de stage afin de vivre une expérience d'insertion dans un milieu professionnel, de manière à ce qu'il puisse se rendre compte d'un certain nombre d'aspects spécifiques de la pratique de l'activité juridique ou para-juridique.
6. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'approfondissement comprend, en bloc annuel 2: trois cours au choix et, en bloc annuel 3: réaliser un travail de groupe dans une des matières des cours à pédagogie active et suivre un autre cours ou réaliser un stage

Bloc

annuel

2 3

o Contenu:

o Unités d'enseignement au choix :

En bloc annuel 2, l'étudiant choisit trois cours pour un total de 15 crédits. En bloc annuel 3, l'étudiant doit réaliser un travail de groupe dans une des matières des cours à pédagogie active et suivre un autre cours ou réaliser un stage.

⊗ LDROI1504	Droit et gestion des conflits	Stéphanie Demoulin Mauricio Garcia Penafiel Jean-François Van Drooghenbroeck	30h	5 Crédits	q1	x	x
⊗ LDROI1510	Introduction to American Law	Dirk Auer Pieter-Augustijn Van Mallegem	30h	5 Crédits	q2	x	x

⊗ Unités d'enseignement à pédagogie active :

⊗ LDROI1503	Droit, nature et société	Christophe Lazo	30h	5 Crédits	q1	x	x
⊗ LDROI1505	Droits fondamentaux et libertés publiques	Anne Roland Céline Romainville	30h	5 Crédits	q1	x	x

							Bloc annuel	
							2	3
⌘ LDROI1506	Droit des étrangers	Sylvie Sarolea	30h	5 Crédits	q1	x	x	
⌘ LDROI1511	Introduction au droit islamique	Louis-Léon Christians Baudouin Dupret	30h	5 Crédits	q2	x	x	
⌘ LDROI1515	Droit et économie	Elisabeth Van Hecke Elisabeth Van Hecke (supplée Alexia Autenne)	30h	5 Crédits	q2	x	x	
⌘ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	30h	5 Crédits	q2	x	x	
⌘ LDROI1535	Droit et sanction	Jean-Marc Hausman Matthieu Lys	30h	5 Crédits	q2	x	x	
⌘ LRELI1380	Questions de droit canonique	Louis-Léon Christians	30h	5 Crédits	q1	x	x	
⌘ LSREL2230	Religions, droits et sociétés en Europe <i>Attention: LSREL 2230 est une unité d'enseignement de niveau master.</i>	Louis-Léon Christians	30h	5 Crédits	q2	x	x	

⌘ Stage de la pratique juridique : (5 crédits)

En bloc annuel 3, l'étudiant peut choisir un stage plutôt qu'un cours.

⌘ LDROI1500	Stage de la pratique juridique		0h+15h	5 Crédits	q2	x	x
-------------	--------------------------------	--	--------	-----------	----	---	---

○ Travail de groupe (5 crédits)

○ LDROI1550	Travail de groupe			5 Crédits	q1 ou q2	x	x
-------------	-------------------	--	--	-----------	-------------	---	---

Prérequis entre cours

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

APPDRT - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

La mineure d'approfondissement en droit est accessible à tout étudiant bachelier en droit, bloc II.

CONDITIONS D'ACCÈS

Conditions d'accès spécifiques

L'approfondissement en droit est accessible à tout étudiant à partir du deuxième bloc annuel du programme de bachelier en droit.

PÉDAGOGIE

Le programme de l'approfondissement en droit se caractérise par :

Un large choix d'unités d'enseignement qui permet à l'étudiant de donner une orientation plus personnelle à sa formation ;

Des matières à pédagogie active qui permettent à l'étudiant de s'impliquer dans son apprentissage, d'aborder des thèmes juridiques avec les compétences déjà acquises et de développer ses compétences, ainsi que d'acquérir de nouveaux outils de compréhension des phénomènes juridiques. Les méthodes d'enseignement sont interactives et favorisent les échanges et les discussions, nourries par des lectures et une ouverture aux milieux professionnels ;

Un travail de groupe qui vise à développer la capacité de l'étudiant à mener un projet au sein d'une équipe dans laquelle chaque étudiant trouve sa place et effectue sa part de travail. Chaque équipe d'étudiants mènera une réflexion théorique, pratique, critique et prospective. La réflexion collective fera l'objet d'une présentation et d'un débat au cours. De manière générale, le travail de groupe poursuit les objectifs suivants : apprentissage coopératif, solidarité, écoute, rencontre avec des professionnels, respect dans un processus d'échange et de confrontation, implication dans l'apprentissage, esprit critique, responsabilisation, expression orale.

La possibilité de remplacer un cours par un stage d'observation se déroulant dans tous les lieux où s'exerce une activité juridique. Le stage d'observation permet aux étudiants de vivre une expérience d'insertion dans un milieu professionnel, de manière à ce qu'ils puissent se rendre compte d'un certain nombre d'aspects spécifiques de la pratique de l'activité juridique ou para-juridique. L'étudiant admis à un stage sera pris en charge par un maître de stage, participera à différentes séquences de l'activité professionnelle de son maître de stage ou de l'organisme au sein duquel travaille son maître de stage et effectuera lui-même un certain nombre de prestations, intellectuelles et matérielles, qui lui seront proposées par son maître de stage.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation prévue par son cahier des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'approfondissement en droit permet à l'étudiant de bachelier en droit de donner une orientation plus personnelle à sa formation de base. Au terme du programme complet de bachelier en droit, l'étudiant a accès au Master en droit.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté	
Entité de la structure	SSH/DRT
Dénomination	Faculté de droit et de criminologie (DRT)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	DRT
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 86 00 - Fax: +32 (0) 10 47 46 01 http://www.uclouvain.be/drt
Site web	
Mandat(s)	
	<ul style="list-style-type: none">• Doyenne : Geneviève Schamps• Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap
Commission(s) de programme	
	<ul style="list-style-type: none">• Commission d'enseignement pour le droit (BUDR)• Ecole de criminologie (ECRI)
Responsable académique du programme:	Anne Rasson-Roland

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

En BLOC2

Une inscription en BLOC2 via le web permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en BLOC2 avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

En BLOC3

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en Bloc2.

La mineure d'approfondissement est sans condition d'accès; l'inscription ne doit donc pas être validée.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire de cours

2. Résolution de conflits horaires éventuels : le large choix de cours à option permet de suivre en Bloc2 et en Bloc3 les cours qui seraient en conflit horaire.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.